

INSOLITES ARCHITECTURES

Architecte mandataire

16, place du marché
42300 ROANNE

Tel: 06.70.40.88.24
Email: adaloz@insolites-architectures.fr

TAMI ARCHITECTURE

3 bis, rue de la Guillotère
42110 FEURS

Tel: 06.33.60.03.46
Email: architecture@tami.fr

COMMELLE-VERNAY, le 11 Décembre 2025

Maître d'Ouvrage: Communauté de communes de FOREZ-EST

6, place Paul Larue
42110 FEURS

- CREATION D'UNE CRECHE -

- Rue des liseurs - 42810 ROZIER EN DONZY -



- C.C.T.P. - D.P.G.F. -

- LOT N°01 -

- AMENAGEMENTS EXTERIEURS - ESPACES VERTS -

Cachet de l'entreprise

PEPINIERES ET JARDINS D'AIGUILLY
42300 VOUGY
Tel: 04 77 70 49 10
Mail : contact@pja-paysagiste.fr
SIRET 387 614 191 00014

Lionel GEAY

Economiste de la construction

260, impasse de Gourde - 42120 COMMELLE-VERNAY

93, av. du 11 Novembre 1918 - 69160 TASSIN LA DEMI-LUNE



Téléphone: 04 77 70 29 46

E-mail: l.geay.eco@orange.fr

Qualification OPQTECC N°2621

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260407-111-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026

N°	DESIGNATION	QUANTITE	U	P.U.	MONTANT
	- <u>NOTES GENERALES</u> - - Pour chiffrer ce devis, l'Entrepreneur devra se rendre sur place afin de prendre connaissance de l'état des lieux, reconnaître les niveaux, compléter les informations portées aux plans et au présent document et avoir une parfaite connaissance des difficultés qu'il pourrait rencontrer lors de son intervention (accès, stockage, stationnement, autorisations de voiries, etc...) - Toutes réclamations ou observations devront être formulées et adressées à la remise de l'offre. Passé ce délai, l'entrepreneur est censé avoir accepté les contraintes et l'état des lieux. - Dans ses prix unitaires, l'Entreprise devra prévoir le nettoyage journalier des voies d'accès. - Les quantités du présent devis sont données à titre d'information à partir des plans directeurs de l'Architecte et pour aider l'Entreprise dans son chiffrage et lui permettre de disposer des informations qui ont été portées à notre connaissance. - Le descriptif et les plans ne peuvent contenir une énumération complète, une description exhaustive et rigoureuse de tous les matériaux mis en oeuvre et tous les détails de construction. Il est bien entendu que seront compris dans les prix remis, tous les travaux indiqués dans les pièces du marché, mais aussi ceux également nécessaires, implicitement, au parfait achèvement des ouvrages, toutes fournitures, main-oeuvre et moyens d'exécution inclus. - La totalité des travaux sera dûe pour une livraison du chantier, aux différents corps d'état intervenants, en conformité avec les règles de l'Art, avec les normes en vigueur, réglementations diverses, prescriptions administratives, D.T.U., normes de sécurité, réglementation S.P.S. et autres règles. - L'Entrepreneur inclura dans ses prix tous les frais dont il aura à s'acquitter et principalement ceux définis dans le règlement de consultation et autres documents du dossier. Compte prorata : L'entreprise devra inclure dans son offre, les frais de compte prorata au taux minimum de 1%. La gestion du compte prorata sera à la charge du lot Gros-œuvre jusqu'à la phase hors d'eau/hors d'air et le début des travaux du lot Plâtrerie-Isolation-Faux-plafonds-Peinture qui prendra à sa charge la gestion à ce moment-là et jusqu'à la fin du chantier. _*_*_*_*_*_*_				
	<u>OBSERVATIONS IMPORTANTES</u> - LES ENTREPRISES CONSULTÉES DOIVENT OBLIGATOIREMENT RÉPONDRE SUR LE CCTP-DPGF JOINT AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES EN CHIFFRANT UNITAIREMENT LES ARTICLES. DANS LE CAS CONTRAIRE, L'OFFRE DE L'ENTREPRISE SERA INVALIDÉE. SI L'ENTREPRISE À DES OBSERVATIONS À FORMULER SUR LE QUANTITATIF DE L'ÉCONOMISTE, ELLE DEVRA LE FAIRE SUR UN DOCUMENT JOINT EN ANNEXE À SON OFFRE. - Dans le doute sur l'interprétation d'un libellé d'article de prescription, l'entrepreneur est tenu d'en avertir l'Economiste lors du chiffrage pour modifications nécessaires. Sinon, au moment des travaux, l'Architecte imposera à l'entreprise son interprétation personnelle du libellé de l'article ambigu. - L'offre de l'entreprise devra tenir compte de toutes les contraintes formulées dans le P.G.C. S.P.S. (Plan Général de Coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé) joint au présent				

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

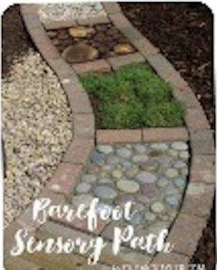
042-200065894-20260407-111-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026

N°	DESIGNATION	QUANTITE	U	P.U.	MONTANT
NOTA	appel d'offres.				
	- Chaque entreprise est chargée d'évacuer et de gérer ses déchets. Si des dérives sont constatées, le lot Gros-œuvre fera mettre en place des bennes dont les coûts seront répartis au compte prorata.				
	- Chaque entreprise est chargée d'évacuer et de gérer ses déchets. Si des dérives sont constatées, le lot Gros-œuvre fera mettre en place des bennes dont les coûts seront répartis au compte prorata.				
	Remarques générales : <u>L'entreprise devra prévoir dans son offre :</u> Protections provisoires à poser selon les besoins. Nettoyage des zones d'intervention à la fin des travaux. Évacuation de tous les gravats, Évacuation des déchets propre à l'entreprise, Échantillons des produits à présenter au maître d'ouvrage et à l'architecte pour validation avant réalisation. Compris tous les moyens de levage nécessaires aux opérations. Toutes suggestions de réalisation et parfait achèvement.				Observation
	**_*_*_*_*_				
<u>I - CONSTRUCTION DE LA CRECHE</u>					
<u>1 - AMENAGEMENT DE LA COUR</u>					
1.01	- <u>Fourniture et coulage d'un revêtement synthétique anti-chocs</u> Revêtement antichoc, antidérapant, coloré dans la masse, à base d'EPDM et de résine polyuréthane, comprenant : . Nettoyage du support (dalle béton). . Application d'un primaire d'accrochage. . 1 sous couche amortissante de 30 mm épaisseur coulée en place à base de granulés de caoutchouc SBR (couleur noire). . 1 couche de finition de couleur de 10 mm épaisseur. . Epaisseur totale : 40 mm . <u>Coloris : au choix de l'architecte.</u> Y compris toutes préparations, nettoyage en fin de chantier de la surface en sol synthétique et toutes sujétions de mise en oeuvre suivant prescriptions techniques du fabricant. cursive préau patio intérieur 35,10) 49,80) 8,30) -> Emprise cursive, préau et patio intérieur.)=	93,20	M2	95,00 €	8 854,00 €
1.02	- <u>Mise en place de la terre végétale récupérée</u> . Reprise et épandage de terre végétale mise en dépôt par le terrassier sur une épaisseur moyenne de 0,40 m, pour obtenir des niveaux définitifs compte tenu des tassements, modelage et dressement, réglage des pentes et façon de talus de raccordement, . Compris l'enlèvement des déchets, branches, racines ainsi que l'epierrage des terres conservées. . Incorporation d'engrais et d'amendements nécessaires pour assurer une bonne pousse des végétaux, . Compris transport, épandage, réglage pour mise à niveau, . Nivellement de façon que l'aspect soit agréable à l'œil, suivant plans, . Cette dernière intervention aura lieu en fin de chantier une fois que tous les travaux auront été réalisé y compris les travaux d'assainissement juste avant l'intervention des espaces verts. EV dans cour carrés potager dans la cour talus en limite Nord de la crèche (45,00+64,00) x 0,40 = 3x(0,80x0,50) x0,40 = (29*2,00) x 0,50 = 43,600) 0,500) 29,000) -> Espaces verts dans cour et talus Nord.)=	73,100	M3	17,00 €	1 242,70 €

N°	DESIGNATION	QUANTITE	U	P.U.	MONTANT
1.03	- Engazonnement des zones de terre végétale . Fourniture et mise en place de graines de gazon appropriées à la nature du sol à raison de 35 grammes au m2 y compris enfouissage des graines à la griffe, roulage. . Première tonte, réensemencement des parties insuffisamment garnies, enlèvement des mauvaises herbes, arrosage et amendement nécessaire. espaces verts dans cour (45,00+64,00) = 109,00) talus en limite Nord de la crèche (29*2,00) = 58,00)) -> Espaces verts dans cour et talus Nord.)=	167,00	M2	2,00 €	334,00 €
1.04	- Plantations d'arbres Plantation d'arbres 18/20 comprenant : . Fosse de plantation de 1,20 X 1,20 X ht 1,00 m, le tuteurage bipode, la fourniture et incorporation d'amendements organiques et d'engrais, l'apport de terre végétale, la fourniture, la plantation et la garantie de reprise des végétaux agréés par l'architecte. .../... .../... . Reprise et évacuation des déblais impropre, . Trou de plantation, formes de cuvettes, ligatures, arrosages, tailles, propres à assurer une bonne reprise des plants, . Garantie 12 mois après réception. ° Murier platane stérile - Hauteur minimum 2,00 m)= 4 U 480,00 € 1 920,00 €				
1.05	- Fourniture et plantation de haies d'arbustes . Haies composées d'arbustes force 40/60, 70% environ en caducs et le reste en persistants, . Graminées et plantes vivaces en nombre suffisant de façon à garantir un décor permanent en toutes saisons. . Y compris apport de compost enrichi, d'engrais longue durée. ° <u>Mélange d'arbustes à proposer</u> <u>Attention pas d'épineux, d'arbustes toxiques et d'arbustes allergènes.</u> -> Au droit des muriers platanes. (1,20)*4)= 4,80 ML 17,00 € 81,60 €				
1.06	- Fourniture et plantation de haies d'herbes aromatiques . Haies composées d'herbes aromatiques en nombre suffisant. . Y compris apport de compost enrichi, d'engrais longue durée. -> Le long du parcours sensoriel.)= 4,50 ML 12,00 € 54,00 €				
Sous total 1 - AMENAGEMENT DE LA COUR - CONSTRUCTION DE LA CRECHE =					12 486,30€ *****
2 - EQUIPEMENTS EXTERIEURS					
NOTA	La cabanne et le bac à sable seront à la charge du Maitre d'Ouvrage.				Observation
2.01	- Fourniture et mise en place des équipements extérieurs dans la cour Comprenant : Terrassements nécessaires, réservations éventuelles, scellements de fondation en béton, Y compris toutes sujétions d'ancrages, scellement, fixation. Y compris toutes sujétions de reprise ou finition de traitement de sol en surface. Les équipements seront implantés conformément au Plan de masse. La localisation des équipements figure à titre indicatif sur le plan. La localisation exacte sera définie en accord avec le maître d'oeuvre et le maître d'ouvrage. <u>Equipements extérieurs à chiffrer suivant photos jointes ci-dessous.</u> a) Dos d'âne en bois  <u>Référence</u> <u>chiffrée par l'entreprise : Atelier du Noyer</u> <u>Sur mesure</u> ° Dimensions: ≈ 0,80 x 1,00 m)= 1 U 400,00 € 400,00 €				

N°	DESIGNATION	QUANTITE	U	P.U.	MONTANT
	<u>b) Mud kitchen ou cuisine à boue en bois</u>  <u>Référence</u> chiffrée par l'entreprise : <u>Sensory education</u> <u>Toddler Mud Kitchen</u> ° Dimensions: ≈ 1,50 x 0,40 x ht 1,00 m)= <u>c) Table extérieure bois avec 1 banc et 2 chaises</u>  A installer sous le préau <u>Référence</u> chiffrée par l'entreprise : <u>Atelier du Noyer</u> <u>Sur mesure</u> ° Dimensions table: ≈ 1,20 x 0,60 x ht 0,40 m)= <u>d) Parcours rondins de bois</u>  Hauteur des rondins suivant réglementation en vigueur. <u>Référence</u> chiffrée par l'entreprise : <u>Scierie Gagnaire</u> ° Linéaire parcours ≈ 3,00 m)= <u>e) Parcours sensoriel</u>  <u>Référence</u> chiffrée par l'entreprise : <u>PJA</u> ° Linéaire parcours ≈ 4,50 m)= <u>f) Jeux action/reaction</u>	1	U	400,00 €	400,00 €
		2	U	750,00 €	1 500,00 €
		1	U	450,00 €	450,00 €
		1	U	600,00 €	600,00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260407-111-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026

N°	DESIGNATION	QUANTITE	U	P.U.	MONTANT
	 ou chéneaux pvc inclinés sur panneaux bois à installer sous le préau (pas d'angles pointus, prévoir protections) Référence chiffrée par l'entreprise : Atelier du Noyer Sur mesure ° Dimensions: ≈ 1,00 x ht 1,20 m)= 2 U 250,00 € 500,00 € g) Tunnel enterré avec bosse  . Prévoir une protection mousse sur la périphérie supérieure du tuyau Référence chiffrée par l'entreprise : Prolians ° Dimensions: ≈ Ø 0,60 x lg 1,20 m)= 1 U 350,00 € 350,00 € h) Tunnel végétal en saules  Référence chiffrée par l'entreprise : Osier vivant ° Dimensions: ≈ 2,00 x 1,20 x ht 1,20 m)= 1 U 750,00 € 750,00 € i) Carrés potager Bacs de plantations pédagogique comprenant ossature bois et parements en planches bois le tout naturellement classe 4 y compris pertes, chutes, coupes, assemblages, fixations, habillage de l'intérieur des bacs par une membrane étanche de protection et toutes sujétions de mise en œuvre. ° Dimensions: ≈ 0,80 x 0,50 x ht 0,40 m)= 3 U 250,00 € 750,00 €				
	Sous total 2 - EQUIPEMENTS EXTERIEURS - CONSTRUCTION DE LA CRECHE =				5 700,00€ *****
	II - PARVIS ET RAMPE EN FACADE EST 3 - ESPACES VERTS				
3.01	- Mise en place de la terre végétale récupérée . Reprise et épandage de terre végétale mise en dépôt par le terrassier sur une épaisseur moyenne de 0,40 m, pour obtenir des niveaux définitifs				

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260407-111-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026

N°	DESIGNATION	QUANTITE	U	P.U.	MONTANT
	compte tenu des tassements, modelage et dressement, réglage des pentes et façon de talus de raccordement, . Compris l'enlèvement des déchets, branches, racines ainsi que l'epierrage des terres conservées. . Incorporation d'engrais et d'amendements nécessaires pour assurer une bonne pousse des végétaux, . Compris transport, épandage, réglage pour mise à niveau, . Nivellement de façon que l'aspect soit agréable à l'œil, suivant plans, . Cette dernière intervention aura lieu en fin de chantier une fois que tous les travaux auront été réalisé y compris les travaux d'assainissement juste avant l'intervention des espaces verts. ° Sur 0,40 m d'épaisseur EV le long de la rampe (15,70*0,80) x 0,40 = 5,040) EV de part et d'autre du parvis (5,60+6,80)*2,70/2) x 0,40 = 6,696) (5,80+6,80)*2,00/2) x 0,40 = 5,040) complément dans massif entre parvis et rampe 12,60 x 0,50 = 6,300) 0,124) -> Espaces verts le long de la rampe et parvis.)= 23,200 M3 17,00 € 394,40 €				
3.02	- Fourniture et plantation d'arbustes . L'entrepreneur devra l'ouverture du trou, la fourniture et incorporation d'amendements organiques et d'engrais, la fourniture, la plantation et la garantie de reprise des végétaux agréés par l'architecte, . Reprise et évacuation des déblais impropre, . Trous de plantation, formes de cuvettes, ligatures, arrosages, tailles, propres à assurer une bonne reprise des plants, . Garantie 12 mois après réception. ° Mélange d'arbustes à proposer <u>Attention pas d'épineux, ni d'arbustes toxiques, ni d'arbustes allergènes.</u> -> Espaces verts le long de la rampe et parvis.)= 27 U 17,00 € 459,00 €				
3.03	- Fourniture et plantation de graminés et couvre-sol . L'entrepreneur devra l'ouverture du trou, la fourniture et incorporation d'amendements organiques et d'engrais, la fourniture, la plantation et la garantie de reprise des végétaux agréés par l'architecte, . Reprise et évacuation des déblais impropre, . Trous de plantation, formes de cuvettes, ligatures, arrosages, tailles, propres à assurer une bonne reprise des plants, . Garantie 12 mois après réception. ° <u>Mélange de graminés et couvre-sol à proposer :</u> * Stipa * Fétuque * Uncinia pourpre * Grande pervenche * Sédum remarquable * Thym commun * Sauge * Santoline grise -> Espaces verts le long de la rampe et parvis.)= 85 U 7,00 € 595,00 €				
Sous total 3 - ESPACES VERTS - PARVIS ET RAMPE EN FACADE EST =					1 448,40€ *****

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260407-111-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026

N°	DESIGNATION	QUANTITE	U	P.U.	MONTANT
----	-------------	----------	---	------	---------

- RECAPITULATION LOT N°01 - AMENAGEMENTS EXTERIEURS - ESPACES VERTS -

I - CONSTRUCTION DE LA CRECHE

1 - AMENAGEMENT DE LA COUR	 =	12 486,30 €)	
		)	
2 - EQUIPEMENTS EXTERIEURS	 =	5 700,00 €)=	18 186,30 €

II - PARVIS ET RAMPE EN FACADE EST

3 - ESPACES VERTS = 1 448,40 €)= 1 448,40 €

MONTANT TOTAL H.T.= 19 634,70 €

T.V.A.	20,00%	3 926,94 €
--------------------	---------------	-------------------

MONTANT TOTAL T.T.C.= 23 561,64 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260407-111-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2026